

Werk

Titel: Laumonier, Paul: Ronsard poète lyrique ; La vie de P. Ronsard de Claude Binet (15...

Autor: Vaganay, H.

Ort: Chemnitz ; Leipzig

PURL: https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?345617002_0037|log66

Kontakt/Contact

Digizeitschriften e.V.
SUB Göttingen
Platz der Göttinger Sieben 1
37073 Göttingen

✉ info@digizeitschriften.de

Margot (V. 1622). Dr. Buret hat diesen in seiner Schrift *Le gros mal du moyen-âge* (Paris 1894) noch eine vierte hinzugefügt (in den *Regrets de la belle heaulmière*, V. 482). Außerdem wurde (von Dr. Helme in der *Revue moderne de méd. et de chirurgie*, Sept. 1909) behauptet, daß Villon mit „baude“ (V. 1192) die Syphilis bezeichnet habe.

Der Verf. der vorliegenden Abhandlung weist nun nach, daß es sich hier durchwegs um Irrtümer handle, indem *chancre et fiz* (1447), *rongneux* (1208), *mauvaise ordure* (1213), *paillart* (1622), *de mal entechié* (482) wohl auf Hautkrankheiten verschiedener Art, nicht aber auf Syphilis hinweisen, und daß kein Grund vorhanden sei, in dem Vers „portant chiere hardie et baude“ (1192) dem Worte „baude“ eine andere Bedeutung als „kühn“ beizulegen, zumal es in der Bedeutung „mal de Naples“ erst um 1628 vorkommt. Es sei mithin irrig, bei Villon irgendwelche Anspielungen auf die Lustseuche finden zu wollen, woraus sich weiter ergebe, daß diese damals nicht so verbreitet gewesen sei, als man angenommen habe.

In einem Anhang wird sodann ein angebliches Zeugnis für das Vorhandensein derselben Krankheit aus dem Jahre 1303 richtig gestellt. In der in Betracht kommenden Urkunde aus den *Archives consulaires de Moissac*, zitiert von Desmazes, *Curiosités des anciennes justices*, Paris 1867, S. 121 bedeutet *mal gauc* natürlich nicht „mal vénérien“ wie Desmazes annahm, sondern „mauvaise joye“ (Unglück).

Wien.

WOLFGANG VON WURZBACH.

Laumonier, Paul. Docteur ès Lettres Maître de Conférences de Langue et Littérature françaises à l'Université de Poitiers. — *Ronsard poète lyrique*. Etude historique et littéraire — Paris. Librairie Hachette et Cie. 1909. — [P. 807] Achevé d'imprimer le 15 Mai 1909. — In-8 [25 × 16 cm] de LI—806 pp.

Laumonier, Paul. — *La vie de P. de Ronsard de Claude Binet* (1586). Edition critique avec introduction et commentaire historique et critique. — Paris. Librairie Hachette 1910. — [P. 264] Achevé d'imprimer le 15 Novembre 1909. — In-8 de XLVIII—259 pp.

«Sonnet C'est un sonnet», annonçait Oronte dans le *Misanthrope* de Molière; Thèses Ce sont des Thèses que M. Laumonier a soutenues au printemps de 1910 devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, et qui lui ont valu le grade de Docteur ès lettres, avec mention très-honorable décernée par le jury composé de MM. Croiset, Lanson, Gazier et Chamard.

Ces mille pages, imprimées en caractères assez menus et dans une justification compacte, sont le fruit d'un labeur acharné et qui a coûté plusieurs années de travail à son auteur. Le résultat a-t-il répondu à l'effort et avons-nous enfin cette œuvre définitive, qui nous permettra de voir Ronsard tel qu'il est, tel que le XVI^e siècle l'honora? La réponse n'est point aisée à formuler, surtout pour le signataire de ces lignes qui, autant que qui que ce soit au monde, sçait les difficultés du problème, mais il me semble que M. Laumonier s'est considéré comme engagé dans une sorte de course au clocher, et que, désireux de devancer des concurrents possibles, il est parti trop tôt.

Laissons de côté les pages où M. L. nous donne son opinion, sur le poète Vandomois, sur son œuvre, sur son époque: c'est là chose subjective que l'on peut admettre, que l'on peut contredire et avec d'aussi bonnes raisons en un sens qu'en l'autre. Ronsard fut-il aussi débauché de corps que de tête? Le cœur fut-il quelquefois de la partie? Le poète fut-il un précurseur de l'esprit moderne ou un plagiaire de l'italien? Voilà tout autant de questions que l'on peut débattre longtemps encore. Et M. L. ne s'étonnera point si plusieurs de ses arguments ne m'ont point convaincu, notamment ceux exposés au chapitre II^e de la Section II de la deuxième partie.

Mais M. L. m'objectera que c'est là précisément la partie «Thèse» de son travail et qu'il fallait bien présenter aux juges de la nouvelle Sorbonne autre chose que des faits. Et véritablement M. L. a amoncelé la plupart des matériaux qui peuvent servir à élever à Ronsard le monument digne de son talent et de sa renommée. Il sera malaisé à ceux qui viendront de dire du nouveau sur Ronsard: à propos des *Odes*, l'auteur nous offre une véritable encyclopédie et vide ses tiroirs devant nos yeux. Je ne songe nullement à m'en plaindre, mais j'estime que l'imprimeur a mis au titre un mot de trop: *Ronsard poète*, sans épithète, tel serait le titre exact.

Les renseignements abondent donc en ces pages denses: biographie, chronologie, bibliographie, topographie, variantes de texte se mêlent et se confondent dans le texte et surtout dans les notes. M. L., qui n'est pas toujours très tendre pour les inexactitudes de ses prédécesseurs, n'a, pas plus qu'eux, été à l'abri de ces erreurs que ne commet pas celui qui ne fait rien. Voulant faire apprécier son labeur — et en cela il a complètement raison — il fait remarquer la rareté des exemplaires de certaines éditions de Ronsard: il aurait été plus exact d'ajouter: «dans les bibliothèques publiques de France»; M. L. ne semble pas se douter de l'existence d'autres bibliothèques privées très riches en ouvrages du XVI^e siècle et fort accueillantes au chercheur. — Les dates d'exercice de Nic. le Riche sont données d'après Silvestre: l'ouvrage de M. Renouard n'est-il pas plus récent et

meilleur ? — La Bibliothèque Nationale de Paris peut posséder une édition des *Basia* de Jean Second sous la date 1541, mais ce n'est sûrement pas l'édition princeps. La Monnoie et Loraux avaient raison de parler d'une édition antérieure. Et le plaisant de l'affaire, c'est que M. L. ne s'est point douté que cette édition, de 1539, est sur les rayons de la même Bib. (Y 2900 Rés.) Il trouvera cette édition décrite au t. VIII, p. 127 de la Bibliographie Lyonnaise de M. Baudrier. — La traduction d'Alberti par Jean Martin n'est-elle pas postérieure, publiée même après sa mort, à celle, qu'on lui attribue sans beaucoup de raisons valables, de Vitruve ? — Des *Amours* de Ronsard, l'édition princeps existe au moins en six exemplaires et si c'est une acquisition coûteuse à faire, elle n'est nullement impossible. Il en est de même de l'édition collective de 1578 : si la Bibl. Nat. ne l'a acquise qu'en 1903, d'autres bibliothèques, plus avisées, la possédaient longtemps avant cette date. — Imprimer à propos de Charles d'Orléans « Les poésies de ce prince n'existant alors [au XVI^e siècle] qu'en manuscrit et n'ayant pas été imprimées avant le XVIII^e siècle, nous les avons laissées de côté », c'est se montrer peu au fait des recherches de M. Picot et de celles de M. Piaget (*Romania*, t. XXI. 1892, p. 580—96). — Les connaissances linguistiques de M. L. se sont sans doute notablement accrues depuis certaine note sur *envis* dans la Revue d'Histoire littéraire de la France, et pourtant il considère la graphie *coing* = coin comme une faute d'impression ! — A plusieurs reprises, M. L. cite des pièces de Ronsard : très-bien, mais il nous avertit qu'il a « quelque peu rajeuni la ponctuation et l'orth[ographe]... pour que le lecteur ne fût pas dérouté... » N'aimerait-on point à connaître les principes d'après lesquels s'est opéré ce rajeunissement ? Y a-t-il même une *orthographe* française au XVI^e siècle ? N'est-ce point plutôt la fantaisie de l'imprimeur qui réglait la graphie ? Et à tout prendre, ne fallait-il pas « rajeunir » entièrement : pourquoi une note pour expliquer *halesne*, alors que la graphie *alesne* est du XVI^e siècle, comme est *alène* du XX^e ? Ou bien M. L. veut-il nous faire pressentir qu'il va nous donner un « *Ronsard rajeuni* » tout comme nous avons déjà un *Rabelais en français moderne* ? Il ne semble pas aisé de présenter la pensée de Ronsard dans un vêtement du XX^e siècle.

M. Laumonier s'est assigné un champ d'études très vaste : aussi n'a-t-il point toujours réussi à creuser un sillon bien profond. Ronsard *poète lyrique* doit sans doute quelque chose à l'enseignement de D'Aurat, de Muret, de Lambin, mais quelle fut exactement leur influence, nous aimerions à le savoir. Et cette précision eût peut-être amené M. L. à se demander ce que devint dans l'œuvre de Ronsard la prophétie de Cassandre à Francion que je lis à la p. 108 des *Amours* de 1552 (Strophe 3 de l'Ode : Toute royauté qui dedaigne n^o 1 de mon *Index des*